

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 22 (1931)
Heft: 16

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS

BULLETIN

RÉDACTION:

Secrétariat général de l'Association Suisse des Electriciens
et de l'Union de Centrales Suisses d'électricité, Zurich 8

EDITEUR ET ADMINISTRATION:

Fachschriften-Verlag & Buchdruckerei S. A., Zurich 4
Stauffacherquai 36/38

Reproduction interdite sans l'assentiment de la rédaction et sans indication des sources

XXII^e Année

Nº 16

Vendredi, 7 Août 1931

Aux Membres de
l'Association Suisse des Electriciens (ASE)
et de
l'Union de Centrales Suisses d'électricité (UCS)

**Invitation
à l'Assemblée annuelle 1931**
de l'ASE et de l'UCS, avec les dames,
à Berne, les 5 et 6 septembre, excursions le 7 septembre.

(Tous les documents à l'appui se trouvent au bulletin ASE 1931, No. 15.)

Le Service de l'Electricité de la Ville de Berne et les Forces Motrices Bernoises S. A. ont obligamment invité nos deux associations à tenir leur assemblée annuelle 1931 à Berne.

Pour cette rencontre il a été prévu le

Programme

suivant:

Samedi 5 septembre 1931.

15 h: Assemblée générale de l'UCS à l'Aula de l'Université (voir ordre du jour spécial).

Pour les dames: Rassemblement sur la place du Parlement. Tour de ville en auto puis thé au Kursaal Schänzli.

17 h: Distribution des diplômes aux jubilaires en présence des dames.

19 h 15: Banquet des membres et des hôtes de l'UCS avec leurs dames, dans les salons du Casino.

dès 21 h 30: Réception des autres membres de l'ASE et soirée récréative au Casino. Danse.

Dimanche 6 septembre 1931.

9 h 30: Assemblée générale de l'ASE à l'Aula de l'Université (voir ordre du jour spécial).

9 h 45: *Pour les dames:* Rassemblement devant le monument de Bubenberg. Ballade en auto sur le Gurten. Apéritif. En cas de mauvais temps, visite de la 1^{re} Exposition Suisse d'Hygiène et de Sport (Hyspa).

Dîner dans les hôtels.

Après-midi: Promenades et excursions, visite de l'Hyspa.

19 h 30: Banquet des membres et des hôtes de l'ASE avec leurs dames, dans les salons du Casino, soirée récréative et bal.

Lundi 7 septembre 1931.

Excursions projetées:

Groupe A: Visite des centrales de l'Oberhasli. (Départ de Berne: 6 h 40. Retour à Berne: 20 h 17.)

Groupe B: Visite de l'usine de Mühleberg des F. M. B. (Départ de Berne: 8 h 30. Rentrée: 12 h.)

Groupe C: Visite d'installations électriques de la ville de Berne, en particulier de la sous-station à 150 kV de Enghalde, de la Centrale à moteurs Diesel du Marzili et de la cuisine de la Grand Cave. (Départ 9 h; rentrée 12 h 30).

Groupe D: Visite de la 1^{re} Exposition Suisse d'Hygiène et de Sport (Hyspa).

Les participants aux excursions des groupes A, B et C recevront l'horaire détaillé avec leur carte de participation.

Communications diverses.

Les inscriptions devront être adressées directement au *Service de l'Electricité de la Ville de Berne* au moyen du formulaire ci-joint, au plus tard jusqu'au **22 août 1931**.

I^o Logements: Les prix suivants ont été conclus avec les hôtels de Berne, par nuit et par chambre, y compris petit déjeuner et service:

Hôtel ou Pension	Chambre à 1 lit	Chambre à 2 lits	Hôtel ou Pension	Chambre à 1 lit	Chambre à 2 lits
Bellevue-Palace	14.—	25.—	Wächter	8.—	16.—
Schweizerhof	13.—	25.—	Jura	6.90 à	13.80 à
Savoy	10.— à 11.—	20.— à 22.—		8.—	16.—
Beau-Site	10.—	19.60	Poste et France	6.90	13.80
Bristol	8.80	17.60	National	6.90	13.80
St. Gotthard	8.70	17.40	Waadtländerhof	6.10	12.20
Gurtenkulm	8.60	17.20	Hirschen	—	15.—
Bären	8.50	17.—	Eiger	—	12.10
de la Gare	8.50	17.—	Pension Gaudard	8.50	15.50
Metropole-Monopole	8.50	17.—	Pension Herter	7.—	14.—
Terminus-Wilden Mann	8.50	17.—	Pension Luisa	4.80	9.60

Ces prix ne sont valables que lorsqu'au moins un des repas principaux est pris dans le même hôtel.

Les participants qui désirent loger dans un hôtel déterminé sont priés de l'indiquer lors de leur inscriptions; il sera tenu compte de ces voeux *dans la mesure du possible*. Il n'y a qu'un nombre limité de chambres à 1 lit disponibles dans les hôtels, de sorte qu'il est désirable de retenir des chambres à 2 lits, pour autant que faire se peut. Il est donc très recommandable de s'inscrire aussitôt que possible, avant le 22 août.

Les participants recevront avec leur carte de participation une carte de logement contenant toutes les indications nécessaires.

II^o La carte de participation contiendra les coupons suivants:

No. 1: Banquet de l'UCS, samedi 5 septembre (19 h 15), y compris le café noir, mais sans le vin fr. 9.—

No. 2: Banquet de l'ASE, dimanche 6 sept. (19 h 30), y compris le café noir, mais sans le vin fr. 9.—

Les pourboires et la garde-robe sont compris dans ces prix.

No. 3: Visite de l'Hyspa. Carte de congrès à prix réduit fr. 3.—

Cette carte, qui sera remise contre le coupon Nr. 3 au bureau de renseignement et de logement indiqué ci-dessous, est valable pour un nombre quelconque d'entrées les 5, 6 et 7 septembre. Les billets simple course des CFF étant valables pour le retour lorsqu'ils ont été timbrés à l'exposition, il est probable que la plupart des participants iront à l'exposition. La carte de congrès présente de réels avantages vis-à-vis de la carte d'entrée ordinaire à fr. 2.— qui n'est valable que pour une entrée. Chacun aura donc avantage à commander cette carte spéciale.

No. 4: Excursion dans l'Oberhasli. Automobile Meiringen-Grimsel et retour. Dîner à l'Hospice, offert par les Centrales de l'Oberhasli fr. 10.—
Le billet de chemin de fer Berne-Meiringen n'est pas compris dans ce prix. Chaque participant devra le prendre lui-même.

III^o Les porteurs de l'insigne de fête ou de la carte de participation jouissent des avantages suivants:
1^o Transport gratuit sur toutes les lignes de tramways de la ville de Berne (autobus non-compris).
2^o Entrée libre au Kursaal Schänzli.

IV^o Lors de l'inscription, le montant correspondant sera versé au compte de chèque postal III/245, Service de l'Electricité de la Ville de Berne, „Assemblée générale ASE et UCS 1931“.

V^o Le *bureau de renseignement et de logement* se trouvera samedi de 8 à 22 h et dimanche de 8 à 14 1/2 h dans la salle d'attente I./II. classe de la gare principale. Samedi de 22 à 24 h et dimanche de 18 à 22 h, le bureau de renseignement se trouvera au Casino.

VI^o Les lettres et télégrammes dont l'adresse porte en outre la mention „Assemblée Electricité“ seront remises aux destinataires aussi vite que possible.

Au nom du Service de l'Electricité de la Ville de Berne,
des Forces Motrices Bernoises S.A.
et des Comités de l'ASE et de l'UCS:

La secrétariat général de l'ASE et de l'UCS.